

<b>1. Identification et fabricant :</b>		
1.1 Nom commercial :	<b>CIRES POUR MORDUS/CIRES A EMBOXER</b>	
<b>2. Composition/Information sur les composants</b>		
<b>Composant</b>	<b>N° CAS</b>	<b>Proportion %</b>
2.1 Les matières premières utilisées ne proviennent ni de Grande-Bretagne ni de Suisse		
2.2 Le produit ne comporte pas d'extraits de moelle, d'œil ou de cervelle de bovins ou de caprins de plus de six mois	/	/
<b>Identification des risques :</b> néant		
<b>3. Premiers secours :</b> En cas d'allergie au Latex prévenir le médecin		
<b>4. Mesures de lutte contre l'incendie:</b>		
<b>- Moyens d'extinction</b> Moyen d'extinction approprié : eau pulvérisée Moyen d'extinction contre-indiqué : néant		
<b>- Dangers spécifiques</b> néant		
<b>- Méthodes particulières d'intervention</b> néant		
<b>- Protection des intervenants</b> néant		
<b>5. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :</b>		
<b>- Précautions individuelles :</b> NA		
<b>- Précaution pour la protection de l'environnement :</b> Ne pas rejeter dans le milieu naturel. Eliminer selon la réglementation notamment les résidus suite à un incendie.		
<b>6. Manipulation et Stockage :</b> Stockage dans leur emballage d'origine dans un endroit sec et à température ambiante		
<b>7. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle: NA</b>		
<b>8. Propriétés physiques et chimiques :</b> conformes aux spécifications et aux normes		
<b>Cires pour mordus :</b> Point de solidification : 57 °C Pénétration : 21		
<b>Cires à emboxer :</b> Point de fusion : 80°C Méthode - ASTM D 127 - Spécification : 76 – 83 Pénétration : 28 1/10 mm Méthode - NF T60 –123 - Spécification : 25 - 35		
<b>9. Stabilité et réactivité:</b> En utilisation normale, il n'y a pas de produits de décomposition nocifs.		
<b>- Conditions</b> Ne pas chauffer le produit à une température proche de la température de décomposition. Eloigner toute source d'ignition. Stocker à l'abri de l'humidité et de la chaleur pour conserver les qualités techniques du produit.		
<b>- Matières à éviter</b> Un contact avec des agents oxydants ou acides à plus de 60°C est à éviter		
<b>- Produits de décomposition dangereux à haute température</b> Pas de risque avéré.		
<b>10. Informations toxicologiques:</b>		
<b>- Toxicité Aiguë</b> _ Ingestion de matière Peut être considéré comme pratiquement non nocif par ingestion.		
<b>- Effets locaux</b> _ Inhalation : Non irritant. _ Contact avec la peau ou avec les yeux : Non irritant		
<b>- Toxicité chronique :</b> pas de données spécifiques		
<b>- Toxicité à long terme effets spécifiques</b> Non démontrées		

**11. Informations écologiques:**

Pas de risque de pollution de l'eau.

**12. Considérations relatives à l'élimination:**

**- Elimination du produit**

Recycler si possible ou expédier le produit vers des installations de traitement de déchets spéciaux agréées : désinfecter avant.

**13. Informations relatives au transport:**

Non réglementé.

**14. Informations réglementaires:**

**1) Directives CE**

\_ 94/62/CE. relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

\_ Règlement CE 2004/1935, concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

\_ Directive des Dispositifs Médicaux 93/42 CEE

**\_ Fiches de données de sécurité:**

D.91/155/CEE modifiée par D.93/112/CEE : substances et préparations dangereuses

**\_ Classement/Étiquetage CE**

Directive n° 67-548-CEE du 27 juin 1967

**2) Réglementation française**

\_ Code de la Santé Publique Livre-5bis « Dispositions relatives aux dispositifs médicaux » : Ch1, Ch2 et Ch3

**\_ Fiches de données de sécurité**

Arrêté du 5.01.1993 : substances et préparations dangereuses

**\_ Préparations dangereuses**

Arrêté du 21.02.1990 modifié par arrêté du 25.11.1993

**15. Autres informations:**

**- Utilisations recommandées**

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur des éléments provenant de nos fournisseurs  
Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.